



COMITE LOCAL LA ROCHELLE RE AUNIS  
EUROPE ECOLOGIE – LES VERTS

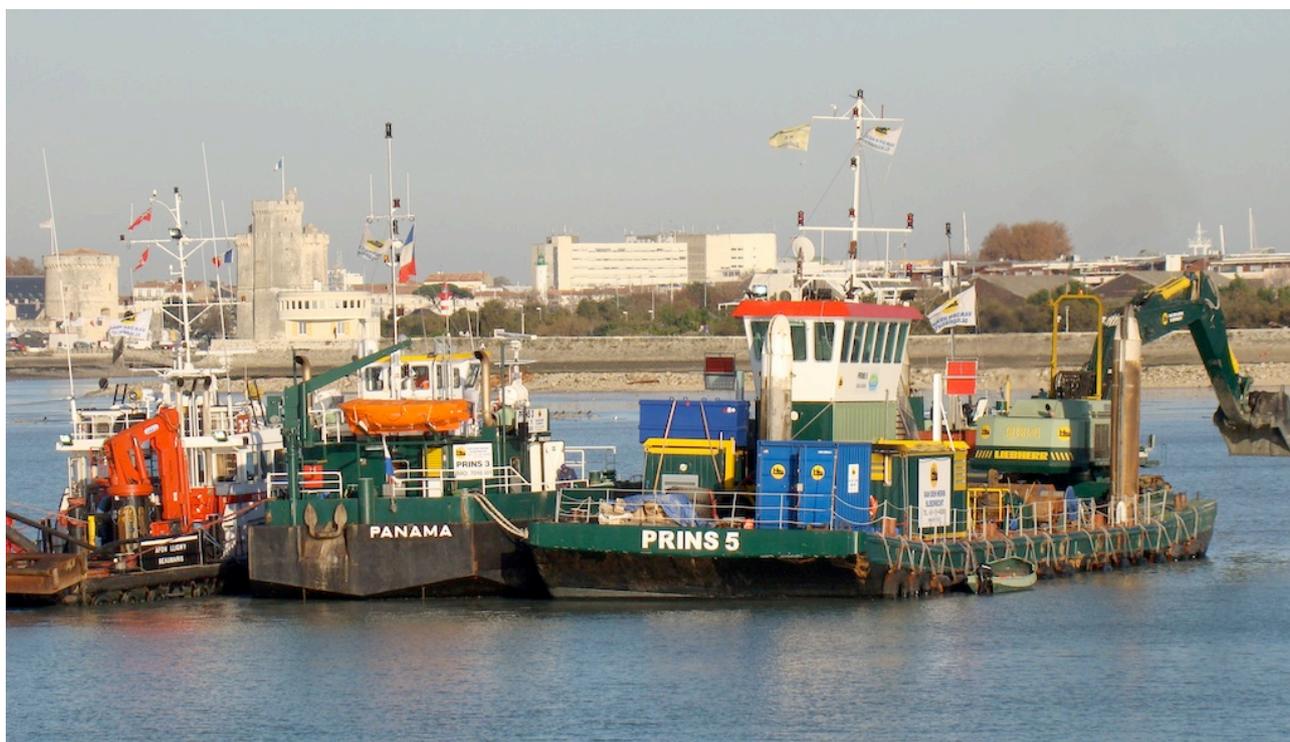
**OUI**

**AU MAINTIEN DES ACTIVITES DE PÊCHE ET  
D'ELEVAGES MARINS.**

**NON**

**AU MASSACRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DANS LES PERTUIS.**

**La poursuite de l'extension du port de plaisance des Minimes à marche forcée est une aberration économique et écologique.**



[WWW.LAROCHELLEREAUNIS.EELV.FR](http://WWW.LAROCHELLEREAUNIS.EELV.FR)

## **Des boues de dragage qui menacent les activités de la pêche et de la conchyliculture.**

A qui veut-on faire croire que le déplacement de 900 000 m<sup>3</sup> de boues de dragage polluées est anodin pour les ressources de la mer ?

900 000 m<sup>3</sup> auxquels viendront s'accumuler régulièrement les boues des dragages d'entretien du port de plaisance et du port de commerce.

La fosse d'Antioche a une profondeur maximale de 40m. Quand sera-t-elle pleine ? Jusqu'où les courants vont-ils emporter ou ramener ces boues ?

Nous partageons les mêmes inquiétudes que les marins pêcheurs, ostréiculteurs, mytiliculteurs, pêcheurs de loisirs. *Ne sacrifions pas une filière déjà largement fragilisée !*

Nous exigeons une surveillance constante de la qualité des eaux marines.

Nous exigeons une communication régulière et publique des résultats de cette surveillance.

## **Un projet soumis aux aléas et conflits financiers entre les collectivités territoriales**

A ce jour il manque 12 millions d'euros pour finaliser un projet dont les travaux sont en cours. Qui va payer ?

Le Président du Conseil Général et la Présidente du Conseil Régional sont dans un conflit politique permanent. Le Maire de La Rochelle fait des hypothèses et déclare qu'il trouvera « des fonds publics » si le Conseil Général ne verse pas sa contribution. Dans l'immédiat, le contribuable rochelais a commencé à payer. Va-t-il payer 4 fois ?

## **Une autre politique de gestion des ports de plaisance est possible.**

Arrêtons de prendre des risques de saccager un littoral exceptionnel. Des bateaux à moteur de moins de 8m de long qui sortent 8 jours par an n'ont pas leur place dans des ports de pleine mer.

Pourquoi cet entêtement à refuser les projets de stockage à sec ? *C'est refuser des activités créatrices d'emplois et non délocalisables.*

La Rochelle ne doit pas devenir une « Marina pieds dans l'eau » pour yachtmen fortunés

Il est urgent de mettre en place une réglementation des ports de plaisance qui favorise le stockage à sec pour les bateaux à moteur *et les voiliers qui sortent le moins.*

**Avec nous exigez le moratoire sur les travaux d'extension.**

**SIGNEZ LA PETITION EN LIGNE SUR NOTRE SITE.**

**[WWW.LAROCHELLEREAUNIS.EELV.FR](http://WWW.LAROCHELLEREAUNIS.EELV.FR)**



**COMITE LOCAL LA ROCHELLE RE AUNIS**  
EUROPE ECOLOGIE – LES VERTS